COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 19 FEVRIER 2020 à 19 Heures 30

Présents: C. BALBUENA, L. BRESSON, M. BUISSON, C. CHANUT, M. GAUCHON, M. GRANJARD, A. LINAGE, J-C MUNARI, J. PERIER, B.VISCOGLIOSI.

Absents excusés: A. DAYAN, M. FILERE, D. TCHIJEVSKY, J -L VENIAT, G.WAXIN, K. ZANCA.

Pouvoir(s): D. TCHIJESKY à B. VISCOGLIOSI

Secrétaire : Monsieur Loup BRESSON

La séance est ouverte à 19 heures 45.

Le Procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

1) COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR

VOTE: 11 VOIX POUR, à l'unanimité:

Le compte administratif est conforme aux résultats du compte de gestion du receveur.

Il est présenté par Mr Jean-Claude MUNARI, premier adjoint, qui annonce les résultats suivants :

BALANCE GENERALE CA 2019

SECTION	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
1°) FONCTIONN	EMENT:		A DA DA DA TERRATA
Excédent 2018			+ 86 868.60
Exécution 2019	1 292 993.15	- 1 330 593.73	+ 37 600.58
EXCEDENT			+ 124 469.18
2°) INVESTISSE			
Excédent 2018		+	-107 218.56
Exécution 2019	579 395.65	- 783 922.58	204 526.93
EXCEDENT		=	97 308.37 €

EXCEDENT NET de l'année 2019 : 124 469.18 + 97 308.37 = 221 777.55 €

2) SERVICE ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 Et COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR

VOTE: 11 VOIX POUR, à l'unanimité:

Le compte administratif est conforme aux résultats du compte de gestion du receveur.

RUMANO UNIOSSISSI M HIDSSISSI I ATTUSTICA DE SINGES

Il est présenté par Mr Jean-Claude MUNARI, premier adjoint, qui annonce les résultats suivants :

BALANCE GENERALE CA 2019

SECTION	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
40) EVDI OITATI	ALCO UD ETSHLIBET ZUE DO	nelnae iss plenam.	Te cennes et	
1°) EXPLOITATI	ON:			
Excédent 2018			+ 86 870.08 €	
Exécution 2019	149 462.80	109 369.44	- 40 093.36 €	
EXCEDENT			+ 46 776.72 €	
2°) INVESTISSE	MENT:			
DEFICIT 2018		=	- 62 994.02 €	
Exécution 2019	11 076	.64 - 62 994.02	+ 51 917.38 €	
DEFICIT			- 11 076.64 €	

EXCEDENT NET de l'année 2019 : 46 776.72 - 11 076.64 = 35 700.08 €

2) MARCHE DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET D'UN LOCAL TECHNIQUE : ATTRIBUTION DES LOTS 2 à 9

VOTE: 12 VOIX POUR, à l'unanimité:

Dans le cadre de la réalisation du projet de restaurant scolaire sur la commune de Oytier St Oblas (ISERE), SARA AMENAGEMENT mandataire de la commune a lancé la consultation des marchés de travaux dans le cadre d'une procédure adaptée avec possibilité de négociation.

Les plis ont été remis le 18 novembre 2019 à 12h pour les neuf lots.

Le lot 01 VRD a été attribué à la société SBH lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2019 pour un montant de 47 806, 88 €HT (57 368,26€TTC).

Le lot 05 Menuiseries intérieures bois » a été déclaré comme infructueux car toutes les offres reçues ont été déclarées comme « inacceptables » au sens de l'article L2152-3 du Code de la Commande Publique. Ce lot a fait l'objet d'une nouvelle consultation via la plateforme Achat public avec une date de remise des offres au 23 janvier 2020.

Les autres lots ont fait l'objet d'une négociation avec les 3 entreprises les mieux classées pour chacun des lots par voie dématérialisée sur la plateforme Achat public.

Les membres de la Commission d'Appel d'offres se sont réunis le 10 février 2020 et après analyse proposent de retenir les entreprises suivantes.

Au vu des offres réceptionnées pour le lot 05 suite à la reconsultation et des négociations engagées sur les autres lots, et suite à la réunion de la commission d'Appel d'Offres réunie le 10/02/2020;

Le conseil autorise Monsieur le Directeur de SARA Aménagement, mandataire, à signer toutes les pièces se rapportant à cette consultation et à signer les marchés de travaux suite aux décisions d'attributions prises par le conseil municipal et énumérées ci-dessous, à savoir :

Lot 02 : Démolition-Gros Œuvre-Façade

Entreprise SARL SBH pour un montant de 204 000 € HT soit 244 800 € TTC

Lot 03 : Couverture-Etanchéité -Bardage

Entreprise MANREY pour un montant de 75 152,77€ HT soit 90 183,32 € TTC

Lot 04 : Menuiseries extérieures-Serrurerie

Entreprise MARTIN G pour un montant de 77 000 € HT soit 92 400 € TTC

Lot 05 : Menuiseries intérieures Bois

Entreprise SAS DONETTI ET FILS pour un montant de 45 570,34€ HT soit 54 684,41 € TTC

Lot 06 : Cloisons-Doublage-Cloisons amovibles acoustiques

Entreprise DIC SAS pour un montant de 45 360,41€ HT soit 54 432,49 € TTC

Lot 07 : Revêtements de sols et murs

Entreprise SIAUX pour un montant de 31 000 € HT soit 37 200 € TTC

Lot 08 : Plomberie sanitaire-CVC

Entreprise SARL MARTIN Frédéric pour un montant de 71 849 € HT soit 86 218,80 € TTC

Lot 09 : Electricité

Entreprise SAS SCAE pour un montant de 56 018,88 € HT soit 67 222,66 € TTC

5) EMPRUNT POUR LA REALISATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET LOCAL TECHNIQUE

VOTE: 12 VOIX POUR, à l'unanimité:

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de prêt à échéance constante par la Caisse d' Epargne Rhône Alpes, **DECIDE** à l'unanimité :

Article 1:

Pour financer les travaux de construction d'un restaurant scolaire et d'un local technique, la commune de OYTIER SAINT- OBLAS contracte auprès de la Caisse d' Epargne et de Prévoyance Rhône Alpes un emprunt de la somme de 320 000 € *Trois cent vingt mille euros*, au taux fixe de 0.960 % à échéances trimestrielles dont le remboursement s'effectuera en 20 ans à partir de la date de point de départ d'amortissement.

Le versement des fonds sera effectué au plus tard dans 3 mois.

Les intérêts sont calculés sur la base du nombre exact de jours de la période rapporté à 360 jours.

Le prêt comporte 80 échéances trimestrielles, Chaque échéance s' élève à 4 401.06 €.

Le rythme d'amortissement du capital est progressif et échéances constantes. La commission d'engagement s'élève à 160 € .

Article 2:

Le conseil municipal approuve les conditions financières et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat dont le texte est annexé à la présente délibération.

6) AVENANT n° 2 Lot n° 1 VRD DU MARCHE DE TRAVAUX "AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU PEAGE"

VOTE: 12 VOIX POUR, à l'unanimité:

Ces travaux ont fait l'objet d'un marché avec la SAS DUMAS /SPIE BATIGNOLLES pour un montant initial de marché de 179 000 € ht.

L' avenant porte sur les travaux suivants :

- Espaces verts : purge des massifs et mise en place de paillage, fourniture et mise en place d'une volige pin et paillage en gravier concassé
- Signalisation : bande blanche discontinue délimitation rives des voies,
 PV marquage au sol passage piétons
- Reprise des réglages sur trottoir suite décalage planning dû aux concessionnaires

Soit en plus- value de 8 950.00 € € ht , soit un écart de + 5 % Nouveau montant marché + avenant : 187 950 € ht (225 540 € ttc)

7) AVENANT N° 1 MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRVERSEE DU PEAGE

L'ordre du jour est retiré par manque d'éléments

8) EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES "CONTRIBUTIONS AU SDIS : Rapport CLECT du 13/11/2019

VOTE: 12 VOIX POUR, à l'unanimité:

A effet du 1^{er} janvier 2020, le transfert de compétence « Contributions au SDIS 38 » entraîne des transferts de charges concernant les 10 communes du territoire - Bonnefamille, Charantonnay, Diémoz, Grenay, Heyrieux, Oytier-Saint-Oblas, Roche, Saint-Georges-d'Espéranche, Saint-Just-Chaleyssin, Valencin – ainsi que cela a été constaté dans leur compte administratif de l'année 2019.

En date du 12/12/2019, la CC CND nous a notifié le rapport adopté par la CLECT lors de sa séance du 13 novembre 2019, fixant le transfert de charge relatif à la compétence « Contribution au SDIS » à 50 % du montant des contributions communales 2019, comme récapitulé ci-après :

COMMUNE	CONTRIBUTION AU SDIS 38 ANNEE 2019	TRANSFERT DE CHARGE A DEDUIRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION A COMPTER DE 2020	
Bonnefamille	22 177	11 089	
Charantonnay	39 705	19 853	
Diémoz	55 353	27 677	
Grenay	32 951	16 476	
Heyrieux	104 323	52 162	
Oytier-Saint-Oblas	57 087	28 544	
Roche	41 893	20 947	
Saint-Georges- d'Espéranche	77 780	38 890	
Saint-Just- Chaleyssin	53 898	26 949	
Valencin	51 800	25 900	
TOTAL	536 967	268 484	

Le Conseil municipal :

- VU le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 13 novembre 2019, notifié par la CC CND en date du 13/12/2019,
- APPROUVE l'évaluation réalisée par la CLECT concernant le transfert de charges « Contribution au SDIS » correspondant à 50 % du montant des contributions communales 2019, soit un montant de 28 544-€ pour la commune de OYTIER SAINT OBLAS, à déduire des attributions de compensation versées à la commune par la CC CND, à compter du 1^{er} janvier 2020.

9) <u>DENOMINATION DU FOYER RURAL ET DU PARC COMMUNAL</u> VOTE : 12 VOIX POUR, à l'unanimité :

Le Conseil décide de dénommer :

 Le Foyer rural : Foyer Laurent GIORGI, ancien maire qui a œuvré à la réalisation de cette construction

Le Parc Communal : Parc Marcel BOURIT, ancien maire qui a fait don à la commune de ce parc.

10) INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe et rappelle au conseil :
- A) Des subventions obtenues pour les équipements suivants :
- 1) Travaux d'aménagement de la traversée du Péage RD 75
- Montant des travaux de 199 090 € ht :

Subvention DETR (ETAT) : 37 366 € Subvention du CONSEIL DEPARTEMENTAL : 31 983 €

2) Installation d'une passerelle pont RD 75 Montant de travaux de 18 513 € ht

Subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes de 15 000 €

3) <u>Construction d'un restaurant scolaire et d'un local technique</u> Montant de travaux de travaux : 653 758 € ht

Subvention DSIL (ETAT): 89 500 €

Subvention CONSEIL REGIONAL: 90 000 €

Subvention CONSEIL DEPARTEMENTAL (Plan Ecole) : 126 000 € Subvention CONSEIL DEPARTEMENTAL (Dot.territoriale : 59 914 €

Fonds de concours de la CC CND : 138 585 €

Liste des marchés conclus pour l'année 2019 :

Monsieur le Maire présente ci-dessous la liste des marchés conclus en 2019 :

MARCHE DE SERVICES de 25 000 € HT à 89 889.99 € HT

N° Marché	Attributaire	Code postal	Objet du Marché	Date signature marché
2019MORestoLoc00	B.ARCHITECTURE	38780	MAITRISE D'ŒUVRE CONSTRUCTION RESTAURANT	13/06/2019
			SCOLAIRE ET LOCAL TECHNIQUE	~

MARCHE DE FOURNITURES de 25 000 € HT à 89 889 99 € HT

N° Marché	Attributaire	Code postal	Objet du Marché	Date signature marché
201921REPAS00003	Sté COMPASS	69100	Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire	26/08/2019

MARCHE DE TRAVAUX de 90 000 € HT à 5 547 999.99 € HT

N° Marché	Attributaire	Code postal	Objet du Marché	Date signature marché
2019TXReseVoir01	CITEOS	38780	LOT 2 SIGNALISATION Aménagement Traversée Péage RD 75	05/09/2019
2019TXReseVoir00	DUMAS SAS	38202	LOT 1 VRD Aménagement Traversée Péage RD 75	05/09/2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 HEURES

Vu pour être affiché, conformément aux prescriptions de l'article L 121-17 du Code des Communes.

OYTIER SAINT-OBLAS, le 28/02/2020

Le Maire : René PORRETTA